

Commission de l'OMT pour l'Afrique

Soixante-cinquième réunion
Arusha (République-Unie de Tanzanie)
5 octobre 2022

CAF/65/CR
Madrid, 28 octobre 2022

**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS
DE LA COMMISSION DE L'OMT POUR L'AFRIQUE
À SA SOIXANTE-CINQUIÈME RÉUNION**

Arusha (République-Unie de Tanzanie), 5 octobre 2022

Table des matières

	<u>Page</u>
1. Adoption de l'ordre du jour	3
2. Recommandations de la Commission	3-14
3. Liste des participants	15-28

ORDRE DU JOUR

Commission de l'OMT pour l'Afrique

Soixante-cinquième réunion

Arusha (République-Unie de Tanzanie)

Date : mercredi 5 octobre 2022

CAF/65/Prov.

Madrid, septembre 2022

Original : anglais

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Communication du Président (Côte d'Ivoire)
S.E. M. Siandou Fofana, Ministre du tourisme
3. Rapport du Secrétaire général
M. Zurab Pololikashvili
 - Objectifs et priorités stratégiques
 - Aperçu des tendances et perspectives internationales
 - Principales initiatives et activités de l'OMT en 2022
4. Exécution du programme général de travail 2021-2022
Mme Elcia Grandcourt, Directrice du département régional pour l'Afrique
 - 4.1. Activités régionales
 - 4.2. Activités techniques
5. Débat d'orientation sur le redressement du secteur du tourisme en Afrique
6. Membres affiliés de l'OMT : actualité récente, réformes et perspectives d'avenir
7. Lieu accueillant la soixante-sixième réunion de la Commission de l'OMT pour l'Afrique
8. Autres questions
9. Mot de clôture

SIGNATURE D'ACCORDS

- Signature de la Lettre d'intention entre l'OMT et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire // Éducation
- Signature du Mémoire d'accord entre l'OMT et la plateforme en ligne OJIMAH

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

CAF/CR/1(LXV)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DE LA CAF

Point 1 de l'ordre du jour

La Commission

1. Remercie le Président de la Commission de l'OMT pour l'Afrique (Côte d'Ivoire) et le Secrétaire général pour leurs mots de bienvenue ;
2. Adopte l'ordre du jour de sa soixante-cinquième réunion.

CAF/CR/2(LXV)

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Point 2 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu la communication du Président de la Commission de l'OMT pour l'Afrique, le Ministre du tourisme de Côte d'Ivoire

- Soulignant que l'on viendra enfin à bout de la crise fin 2022, ce qui permettra de relancer nos projets et les initiatives engagées par notre continent, et que les États membres ont démontré leur résilience face aux aléas et qu'il est grand temps de se remobiliser pour reprendre les chantiers entrepris,
- Insistant sur le fait que l'Afrique ne cessera d'être le continent de demain, et qu'il faut y travailler maintenant afin de pouvoir répondre présent au rendez-vous du donner et du recevoir,
- Reconnaissant que de nombreux défis nous attendent, et que le moment est donc venu de renforcer notre endurance pour poursuivre le développement de notre secteur,
- Rappelant que le tourisme restera toujours un secteur porteur et qu'il est de notre devoir de le promouvoir, la « Journée mondiale du tourisme » célébrée en 2022 en Indonésie, plus précisément à Bali, en est l'exemple palpable pour une meilleure connaissance du secteur touristique, de même que la tenue en Italie du Sommet mondial des jeunes sur le tourisme, qui a aidé à sensibiliser les générations futures aux problématiques de notre secteur,
- Avançant que cette soixante-cinquième réunion de la Commission pour l'Afrique se doit d'être le lieu indiqué pour replanter le décor d'une Afrique au travail, d'une Afrique mobilisée et unie, afin de rattraper notre retard face aux autres continents, les conclusions des débats doivent permettre d'aborder des sujets toujours aussi cruciaux notamment les questions relatives au financement, à la marque Afrique ou encore à la connectivité, d'où l'encouragement à contribuer activement aux échanges qui seront proposés,
- Saisissant cette occasion de faire voir aux membres la nécessité de constituer un fonds de garantie panafricain pour résoudre l'épineux problème du financement du secteur en vue de l'émergence des champions nationaux africains, il est important d'aborder la question de la transformation numérique et du développement des start-up de notre écosystème du tourisme en vue de répondre aux défis des temps nouveaux,

4 CAF/65/CR

- Rappelant que cette pandémie mondiale remet en lumière la nécessité pour le tourisme africain de prendre à bras-le-corps les questions de santé et d'hygiène publique, et qu'il en va de même pour l'environnement authentique qui confère une originalité à notre continent,
 - Saisissant l'occasion de remercier le secrétariat de l'OMT, en particulier le Secrétaire général Monsieur Zurab Pololikashvili pour ses efforts incessants et l'intérêt qu'il porte à l'Afrique, et félicitant la Directrice du département pour l'Afrique, Madame Elcia Grandcourt, et toute son équipe pour la réussite de cette réunion,
1. Remercie le Président pour les messages importants qu'il a fait passer et les grandes idées pour stimuler la reprise économique de plus en plus vigoureuse du secteur du tourisme en Afrique ;
 2. Se félicite de son témoignage de reconnaissance à l'égard des efforts déployés par l'OMT et le secrétariat de l'Organisation pour appuyer la prise en compte du tourisme et son redressement en Afrique ;
 3. Salue la Côte d'Ivoire pour son rôle dirigeant à la présidence de la Commission pour l'Afrique et à la présidence du Conseil exécutif, et sa détermination inlassable à repenser le tourisme en Afrique ;
 4. Applaudit et accueille favorablement la nécessité qui a été soulevée de mettre en place un fonds de garantie panafricain pour résoudre l'épineux problème du financement du secteur en vue de l'émergence des champions nationaux africains.
-

CAF/CR/3 (LXV)

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL Point 3 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu avec beaucoup d'intérêt le rapport du Secrétaire général sur les activités réalisées par l'OMT à l'appui du redressement du secteur du tourisme post-pandémie de COVID-19 aux côtés des Membres d'Afrique et du reste du monde,

- Passant en revue la situation actuelle du tourisme, en relevant que les arrivées de touristes internationaux ont presque triplé de janvier à juillet 2022 par rapport à la même période en 2021, revenant à près de 60 % de leurs niveaux d'avant la pandémie,
- Soulignant que l'Afrique a elle aussi enregistré une forte croissance, sachant que les arrivées internationales y ont aussi retrouvé 60 % de leurs niveaux d'avant la pandémie cette année au cours de la période allant jusqu'au mois de juillet, et que certaines destinations ont même dépassé leurs niveaux d'avant la pandémie, comme c'est, par exemple, le cas de l'Éthiopie. On observe, en outre, qu'au mois de juillet, la capacité sur les vols intérieurs dans la région avait retrouvé ses niveaux de 2019 et qu'elle était à presque 70 % sur les vols internationaux,
- Rappelant que la pandémie a entraîné une perte cumulée de 3 500 milliards d'USD de PIB touristique direct en 2020 et 2021 et que l'on commence maintenant à voir des chiffres plus positifs. De fait, l'année 2022 a bien mieux démarré que 2021, et l'on a vu ces derniers mois une très forte demande comprimée. Toutefois, le redémarrage du tourisme demeure fragile et inégal, et dépendra de i) l'équité vaccinale, ii) la poursuite de la levée des restrictions sur les voyages, et iii) la confiance des consommateurs, celle-ci allant de pair avec les réalités économiques,
- Indiquant que la crise du coût de la vie à l'échelle mondiale, accompagnée de la montée des taux d'intérêt, risque de ralentir la reprise du tourisme, et que nous continuerons à suivre de près l'évolution de la situation et à fournir à intervalles réguliers des actualisations fiables à tous nos Membres,
- Rappelant que les objectifs stratégiques et les priorités de l'OMT sont, respectivement i) fournir des orientations efficaces grâce à une coordination solide et des partenariats, ii) offrir à nos Membres des services plus nombreux et plus diversifiés, iii) moderniser l'Organisation afin d'être mieux préparés pour la suite, et i) investir dans les personnes sur les plans de l'éducation, de l'emploi et de l'autonomisation,

- ii) favoriser la transition verte de notre secteur, iii) stimuler les investissements et promouvoir l'entrepreneuriat, iv) promouvoir la compétitivité et renforcer la résilience, à l'aide de données éclairantes et de bons produits, et v) conduire sur une plus grande échelle l'innovation et la transformation numérique,
- Expliquant que c'est l'ambition d'assurer une meilleure éducation et des emplois de qualité qui soutient le travail d'expansion de la 'UNWTO Online Academy', notamment en concluant de nouveaux accords avec des partenaires universitaires clé, et que nous progressons dans la mise en place du 'UNWTO Education Lab' et dans l'ouverture d'un Observatoire de la qualité de l'éducation dans le tourisme et des emplois, pour être sûrs d'être sur la bonne voie,
 - Rappelant la tenue au mois de juillet en Italie du premier Sommet mondial des jeunes sur le tourisme, auquel ont assisté des délégués de plusieurs pays africains, dans le cadre de notre démarche pour que la jeunesse soit au cœur des plans pour l'avenir. Notre ambassadeur Didier Drogba nous a fait l'honneur de sa présence et a été une source d'inspiration pour les jeunes délégués, expliquant lors d'un atelier les perspectives que le tourisme peut ouvrir en Afrique,
 - Soulignant la publication d'importantes Lignes directrices de l'OMT à l'usage des acteurs publics du tourisme pour la prise en compte de la dimension de genre en faveur de l'autonomisation des femmes, alors que nous cherchons à faire du tourisme un pilier essentiel de l'ODD 5 sachant que les femmes constituent plus de la moitié de la main-d'œuvre touristique dans le monde. La réalisation du projet pilote "Centre Stage: Women's empowerment during the COVID 19 recovery" est aussi fondamentale alors que l'OMT poursuit son action en faveur de l'égalité des sexes dans les institutions gouvernementales et les entreprises touristiques,
 - Encourageant les États membres africains à se rallier à différentes initiatives majeures, comme i) la Déclaration de Glasgow sur l'action climatique dans le tourisme, appelant à atteindre zéro émission nette d'ici 2050 au plus tard, ii) l'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme, et iii) notre Feuille de route mondiale sur la réduction du gaspillage alimentaire dans le tourisme. Nous allons continuer à travailler avec les Membres et avec d'autres organisations internationales pour accélérer l'action climatique, notamment par le biais du programme tourisme durable du réseau One Planet, en attendant vivement de rendre compte de nos progrès pour traduire la Déclaration de Glasgow en actes à la COP27 de Charm el-Cheikh en novembre 2022.
 - Attirant l'attention sur l'appui résolu à la transformation verte et au renforcement de la résilience, étant donné qu'améliorer la durabilité va améliorer la résilience, essentielle à la bonne marche de notre secteur, tout en constatant que de nombreuses destinations ont besoin, pour donner corps à leurs ambitions, de soutien financier sous la forme d'investissements plus nombreux et mieux ciblés,
 - Citant la prochaine étape du Programme de renouveau hôtelier vert, conçu avec la Société financière internationale dans l'optique de réduire l'empreinte dans les marchés émergents,
 - Relevant la publication prochaine de lignes directrices de l'OMT pour l'investissement qui vont être consacrées à des destinations africaines spécifiques tout au long de l'année, en plus de celles qui ont été publiées pour la République-Unie de Tanzanie et rendues publiques à la soixante-cinquième réunion de la CAF. Le Mozambique et le Maroc seront les prochains, et d'autres suivront. Nous comptons ainsi attirer davantage d'investissements étrangers destinés au tourisme africain et qu'ils soient ciblés de façon à aller là où ils peuvent donner le plus de résultats,
 - Rappelant que, depuis le début de la pandémie, nous avons été la source d'information fiable vers laquelle se sont tournés les pouvoirs publics et les entreprises, et que nous avons continué à produire des analyses du marché par le biais de notre Baromètre et des tableaux de bord de données sur le tourisme, y compris par des initiatives conjointes de mise en commun des savoirs et des ressources, comme le dispositif de suivi des destinations 'Destination Tracker', conçu avec IATA. En janvier, nos données ont aussi été utilisées pour étayer le rapport de l'ONU 'World Economic Situation and Prospects' (Situation et perspectives de l'économie mondiale), preuve supplémentaire de notre plus grande autorité. L'OMT fournit aussi des données qui alimentent le cadre mondial des Nations Unies des indicateurs associés aux ODD, pour suivre la façon dont le secteur fait vraiment avancer le Programme de développement durable,
 - Comptant que beaucoup d'autres Membres africains vont à leur tour adopter un dispositif vital pour faire revenir la confiance, le Code international de protection des touristes, qui énonce des principes et des recommandations en ce qui concerne la protection et les droits des touristes dans les situations d'urgence. La Guinée-Bissau est, à ce jour, le seul pays à avoir déclaré avoir le projet de transposer le Code en droit national,
 - Citant le travail d'élaboration d'un Cadre statistique de mesure de la durabilité du tourisme, grâce auquel l'OMT offrira un cadre commun de mesure des dimensions économique, sociale et environnementale

du tourisme, aux échelons national et infranational, La Commission de statistique de l'ONU, qui est la plus haute instance décisionnaire en matière de statistiques mondiales, soutient la mesure de la durabilité du tourisme depuis le début. À sa réunion de mars 2022, elle s'est déclarée très intéressée par nos travaux, surtout le Groupe des pays africains, représenté par le Sénégal, qui a relevé l'importance que revêtent les données sur le tourisme dans le contexte actuel. À ce jour, 55 pays, dont des pays africains, ont mené, envisagent de conduire ou se sont déclarés intéressés par la possibilité d'entreprendre une expérience pilote de mesure de la durabilité du tourisme.

- Dans la même veine, soulignant qu'au mois de mai, l'OMT a tenu le dernier atelier d'une série d'ateliers sur les statistiques du tourisme pour les États membres d'Afrique du Nord et d'Afrique de l'Ouest et qu'en juin 2022, l'OMT a coorganisé au Bénin, avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), une importante formation régionale pour les acteurs du tourisme dans le domaine des statistiques du tourisme pour 8 États membres. Plus récemment, en septembre 2022, les Seychelles sont devenues le dernier pays en date à mettre en place un compte satellite du tourisme, suivant le modèle conçu par l'OMT pour aider les destinations à mesurer et à gérer leurs secteurs.
- Rappelant le rôle de l'OMT de trait d'union entre le secteur du tourisme et d'autres secteurs clé, nous attendons avec beaucoup d'intérêt de tenir la première Conférence mondiale sur le tourisme, la culture et les industries créatives au Nigéria les 14-16 novembre 2022. Cette rencontre sera aussi une expression de notre engagement constant envers nos Membres africains de faire du tourisme une composante centrale de l'effort de diversification économique, en particulier au titre de notre Programme d'action 2030 pour l'Afrique. Un continent, avec un objectif partagé
- Félicitant les six villages africains ayant été sélectionnés pour rejoindre le groupe des 'UNWTO Best Tourism Villages' parmi les villages de toutes les régions du monde qui s'étaient portés candidats pour recevoir cette distinction. L'OMT aide les villages retenus comme 'Best Tourism Villages' par un renforcement des capacités et du savoir, pour développer le tourisme entendu comme un levier de la croissance et de la préservation du patrimoine et comme un secteur porteur d'opportunités,
- Soulignant que la coopération à tous les niveaux est essentielle pour atteindre nos priorités, alors que nous continuons de renforcer nos excellents partenariats avec les organisations internationales, les gouvernements et nos Membres,
- Mettant en avant les partenariats importants conclus avec les plus grandes entreprises de technologie telles qu'Amadeus, Mastercard, Cisco, Telefónica, entre autres, pour soutenir la création du programme de l'OMT des futurs numériques pour les PME, destiné à dispenser une formation au numérique sur les éléments essentiels. La première étape devrait permettre d'atteindre 20 000 PME de 22 pays, dont d'importants pays d'Afrique déjà sur les rangs comme le Nigéria et le Maroc. En complément, nos forums d'innovation 'Tourism Tech Adventures' continueront de servir de plateforme pour que les acteurs du tourisme et les start-up se rencontrent et proposent ce qui se fait de mieux comme solutions intelligentes pour répondre aux plus grands défis,
- Assurant la transformation numérique du secteur du tourisme avec la conclusion par l'OMT d'un partenariat avec Meta, et en particulier avec Instagram, pour conduire des initiatives très intéressantes. Dans la foulée de la publication commune 'Tourism Recovery Playbook', le dernier projet en date de l'OMT s'intitule 'See the World Through my Eyes' qui va permettre aux jeunes et aux créateurs du monde entier d'être des ambassadeurs du tourisme grâce à la mise en récit (storytelling),
- Mettant en relief la nécessité d'établir des normes internationales en matière de gouvernance de la gestion de la destination, en collaboration avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO), et continuant d'aider les Membres et assurant le suivi des mesures prises par les signataires de l'Engagement du secteur privé envers le Code mondial d'éthique du tourisme, l'OMT travaille aussi avec ISO dans le domaine de la responsabilité sociale à l'élaboration de normes claires et universelles en matière de tourisme accessible,
- Rappelant qu'avec la Présidence indonésienne du G20 et le groupe de travail du G20 sur le tourisme, l'OMT a mis au point les Orientations du G20 visant à renforcer les communautés, microentreprises et PME comme vecteurs de la transformation du tourisme. Celles-ci fournissent des recommandations concrètes dans les principaux domaines allant des ressources humaines jusqu'à la gouvernance, et présentent plus de 40 études de cas de membres du G20 et de pays invités ciblant la promotion des microentreprises et PME et des communautés,
- Sachant que la reconnaissance du tourisme et un appui actif au plus haut niveau politique sont fondamentaux pour progresser ensemble, le Secrétaire général a eu l'honneur, au cours de l'année passée, de s'entretenir avec les Présidents du Libéria, d'Angola, d'Algérie et du Nigéria, ainsi que de recevoir les Ambassadeurs et représentants de haut niveau du Mozambique, de la Tunisie, de la

Gambie, de la République démocratique du Congo, du Mali, de la République-Unie de Tanzanie, du Cameroun et de Sao Tomé-et-Principe à notre siège à Madrid,

- Sachant que l'OMT est fière d'appartenir à la famille des Nations Unies et qu'elle est plus importante que jamais, en mai 2022, l'Assemblée générale des Nations Unies a tenu le premier débat thématique jamais organisé sur le tourisme et la place qu'il tient dans un redressement inclusif. Coorganisé par l'OMT, le débat de haut niveau est venu consacrer notre importance croissante et cette période historique pour notre Organisation. Notre secteur offre un exemple de réussite collective qui doit continuer, sur la lancée de cette réunion de la Commission régionale,

1. L'en remercie ;
2. Loue le travail inestimable accompli par le Secrétaire général pendant la pandémie pour porter haut l'étendard du tourisme alors que les frontières étaient fermées et la connectivité gravement mise à mal ;
3. Félicite le Secrétaire général pour ses démarches capitales au niveau mondial et l'importance des interactions avec les autres organismes des Nations Unies, conférant plus de visibilité au tourisme qui a un rôle immense à jouer dans la reprise économique mondiale ;
4. Appuie le travail du secrétariat pour atteindre les priorités fixées de soutenir les Membres en vue du redressement de leur secteur du tourisme et pour renforcer la coordination avec différentes institutions du système des Nations Unies et les institutions de l'Union européenne ;
5. Invite ses membres à avoir, pour le tourisme, des stratégies intégrées aux stratégies de développement national, pour montrer que le coût associé aux projets de tourisme devrait être partagé, mais aussi, et c'est encore plus important, que le tourisme est un levier essentiel de la transformation économique des économies nationales. La Sierra Leone a ainsi développé une stratégie financière et intégrée de gouvernance du tourisme avec un comité interministériel pour en faciliter la mise en œuvre ;
6. Salue l'accent mis par le Secrétaire général sur l'emploi des jeunes et la formation des jeunes dans le secteur du tourisme, dans le droit fil du récent rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT)¹ montrant que la pandémie a eu un impact disproportionné sur la jeunesse de la région. Le marché de l'emploi pour la jeunesse subit à présent les effets persistants du récent ralentissement de l'économie mondiale alors que la pandémie de COVID-19 fait peser une pression socioéconomique considérable dans la région et que se ressentent les conséquences des confinements mondiaux et locaux, des perturbations de la chaîne de valeur et du marasme économique général. En outre, les problèmes environnementaux récents et l'éruption de conflits en plusieurs endroits de la région plombent les perspectives économiques de nombreux pays ;
7. Encourage le Secrétaire général à se mettre en rapport avec les organisations intergouvernementales, en particulier l'Union africaine et le Parlement africain (qui a son siège à Midrand en Afrique du Sud) pour encourager la concertation avec les législateurs sur la politique à mener, et à amorcer un dialogue avec les institutions financières internationales, comme le FMI et la Banque mondiale, qui jouent un rôle important dans la mise en place des conditions de la reprise économique, mais en privilégiant spécialement la Banque africaine de développement qui s'intéresse de très près au redressement du secteur du tourisme dans la région ;
8. Invite le Secrétaire général à revoir le Programme d'action pour l'Afrique et ses priorités à la lumière de l'expérience et des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 au niveau local mais aussi du continent, notamment la question de la facilitation des déplacements, car on a vu que l'Afrique a été frappée par une interdiction générale de voyage pendant la pandémie, ce qu'ont condamné le Secrétaire général de l'ONU aussi bien que celui de l'OMT ;
9. Encourage le Secrétaire général à continuer son soutien essentiel à tous les Membres dans une démarche également bénéfique et soutient pleinement la Vision et les priorités du programme général de travail pour 2022 et 2023 et la promesse de resituer plus largement les programmes de travail dans le contexte régional et mondial ;
10. Sait gré au Secrétaire général de l'initiative importante qu'il a prise d'aider les États membres à attirer des investissements étrangers directs dans le secteur du tourisme et, en conséquence, salue la préparation et la parution des lignes directrices pour investir en République-Unie de Tanzanie *Tourism Doing Business – Investing in Tanzania guidelines*. Ce sera un instrument de marketing, mais aussi

¹ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_853321.pdf

d'apprentissage pour connaître les meilleurs moyens d'attirer des touristes et de les garder tout en conduisant des projets d'investissement ;

11. Souligne la nécessité de mettre spécialement l'accent sur les investissements verts et innovants dans le tourisme, en s'assurant qu'aucune région n'est laissée de côté et que toutes les administrations publiques ont les compétences et les capacités voulues pour mettre en œuvre d'ambitieuses réformes dans le secteur du tourisme ;
12. Félicite le Secrétaire général pour l'événement marquant qu'a été l'organisation du débat thématique de haut niveau « Placer le tourisme durable et résilient au cœur d'une reprise inclusive » à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, qui a vu comment le tourisme peut être un moteur du redressement, pour l'humanité, pour la planète et pour la prospérité, y compris dans les dimensions transversales du financement et de la transformation numérique ;
13. Réitère l'expression de sa gratitude au Secrétaire général pour les 200 bourses d'études offertes par la UNWTO Academy au Gouvernement fédéral du Nigéria et au Gouvernement angolais en présence de leurs chefs d'État, et les 200 bourses d'études supplémentaires offertes à la région Afrique ;
14. Salue tous les efforts déployés par les États membres pour promouvoir le tourisme interne et intrarégional et invite l'OMT à étudier les déclencheurs et les solutions techniques pouvant améliorer le développement et faciliter la collecte de données capitales sur ce sujet essentiel. Cela renforcerait la résilience du secteur du tourisme de nombreux États membres africains face aux crises multiformes qui sont lourdes de conséquences pour les pays très dépendants des marchés émetteurs internationaux et traditionnels ;
15. Encourage les États membres à adhérer au projet « phare » de l'Union africaine de Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA) pour accompagner l'essor vigoureux du tourisme dans la région, surtout dans l'optique de promouvoir le tourisme intra-africain, la région n'ayant actuellement que 5 % de part du total des arrivées de touristes internationaux dans le monde. L'un des principaux facteurs expliquant cette lenteur est le bas niveau d'activité du secteur du transport aérien africain, sachant qu'en 2019, 35 % seulement des liaisons africaines étaient effectuées quotidiennement et seulement 13 % deux fois par jour. Cette connectivité aérienne insuffisante pousse encore plus les voyageurs à passer par l'Europe pour se rendre dans certaines régions d'Afrique. On a besoin de nouvelles liaisons aériennes et d'une augmentation de la fréquence des vols. À titre d'exemple, en 2019, il n'y avait pas de vols directs entre la République centrafricaine et la République démocratique du Congo, et l'option la plus commode était avec une correspondance en Afrique de l'Ouest ou au Maroc (9 heures au lieu de 2 heures s'il y avait un vol direct). La connectivité en Afrique est souvent compliquée, chère et problématique pour les voyageurs. Les restrictions visant le marché du transport aérien pour protéger les compagnies aériennes nationales vont à l'encontre de la Décision de Yamoussoukro de 1999 en faveur de la libéralisation du transport aérien, d'où l'importance que les États membres adhèrent aux principes et aux objectifs du MUTAA. En effet, celui-ci a été créé pour faciliter la pleine mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro et faire tenir un grand rôle à l'aviation pour connecter l'Afrique, en favorisant son intégration sociale, économique et politique et en stimulant le commerce et le tourisme intra-africains en conséquence ;
16. Invite le secrétariat à dresser un bilan, à revoir et à faire le point sur les résolutions et les plans d'action de la Conférence ministérielle OMT/OACI sur le tourisme et le transport aérien en Afrique tenue les 27-29 mars 2019 à Santa Maria sur l'île de Sal (Cabo Verde) qui a traité les problématiques de la connectivité aérienne en Afrique, et invite l'Organisation à tenir conjointement avec l'OACI et d'autres acteurs importants de l'aviation régionale, comme l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), une réunion de suivi offrant une plateforme aux ministres du tourisme et des transports pour relever plus efficacement les défis liés à la connectivité ;
1. Invite l'OMT à assurer un suivi et à informer régulièrement de tout fait nouveau survenant dans la région en ce qui concerne la facilitation des visas et toutes mesures connexes, dans l'optique de les regrouper et de les diffuser auprès des États membres, de sorte que les voyageurs, les acteurs publics et privés et les organisations internationales disposent facilement de cette information, qui est précieuse ;
17. Invite les États membres à aller de l'avant dans leurs campagnes de vaccination, car la COVID-19 va faire partie de nos vies, et ce n'est qu'en rassurant les voyageurs et en leur redonnant confiance que l'on pourra se relever plus efficacement. Dans la même veine, l'OMT a un rôle à jouer pour diffuser

l'information sur les conditions et les restrictions d'entrée en place dans les différents États membres, pour que tous les acteurs du tourisme disposent des données essentielles² ;

18. Sait gré au Secrétaire général du soutien décisif apporté à la collecte de données et au renforcement des capacités statistiques, notamment l'élaboration du Cadre statistique de mesure de la durabilité du tourisme, et l'encouragement à appuyer la collecte de données sur le tourisme interne, qui peuvent être cruciales aux fins de la planification future des actions de développement au niveau national ;
19. Exprime sa profonde reconnaissance pour le soutien primordial apporté par l'OMT ces trois dernières années à la mise en place et au lancement récent et réussi du compte satellite du tourisme (CST) aux Seychelles en septembre 2022, et invite les autres Membres à implanter leur propre CST, car on gère mieux ce que l'on peut mesurer. Les statistiques du tourisme et la disponibilité des données sont indispensables si l'on veut développer le secteur dans la région. Les Seychelles sont entièrement disposées à partager leur expérience avec les autres Membres en ce qui concerne ce processus ;
20. Prie instamment les Membres de comprendre que le tourisme doit avant tout être durable pour atteindre plus facilement les objectifs de développement durable énoncés par les Nations Unies (ODD), en particulier les petits États insulaires en développement (PEID) ;
21. Invite l'OMT à fournir un appui technique aux États membres dans les domaines de la reconversion et de la formation pour relever les défis posés par les destructions d'emplois, mais aussi mettre à profit les nouveaux créneaux apparus sur le marché du travail des suites de la pandémie de COVID-19 et le changement de paradigme pour repenser le tourisme ;
22. Invite l'OMT à resserrer sa collaboration avec l'UNESCO, surtout en prévision de MONDIACULT 2022³, clos récemment et qui avait besoin de la présence de l'OMT pour faire figurer le secteur du tourisme en bonne place et sa relation symbiotique avec la culture dans la promotion des destinations touristiques ;
23. Invite le secrétariat à conduire la discussion et les consultations avec les Membres au sujet de la création et de la mise en service d'un fonds de garantie panafricain durable et renouvelable à l'appui du redressement du secteur du tourisme en Afrique et à former un groupe de travail dédié qui en étudiera la constitution et la mise en œuvre ultérieure.

.....
CAF/CR/4 (LXV)

EXÉCUTION DU PROGRAMME GÉNÉRAL DE TRAVAIL 2021-2022 :
ACTIVITÉS RÉGIONALES
Point 4.1 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu le rapport présenté par la Directrice régionale de l'OMT pour l'Afrique sur les activités réalisées dans la région,

1. La remercie pour son exposé détaillé riche en informations utiles et se félicite des activités menées pour resserrer la coopération régionale et l'intégration en Afrique au service du redressement durable du secteur du tourisme ;
2. Reconnaît les efforts considérables et en cours engagés au titre de l'exécution du *Programme d'action de l'OMT pour l'Afrique - Tourisme et croissance inclusive* pour assurer la diffusion d'informations et le renforcement des capacités par le biais de diverses activités, notamment :
 - a. Renforcer la marque Afrique - Atelier de l'OMT 'UNWTO Insights & Facebook Social Media tools'

² Déjà en place grâce au dispositif UNWTO/IATA Destination Tracker – Easy Travel <https://www.unwto.org/tourism-data/unwto-iata-destination-tracker-easy-travel>

³ <https://www.unesco.org/en/mondiacult2022>

- b. Séances en ligne d'information sur :
 - i. La deuxième édition des 'Best Tourism Villages by UNWTO'
 - ii. La Ligue étudiante de l'OMT
 - c. Ateliers de l'OMT sur les statistiques du tourisme et les données de localisation des terminaux portables
 - d. Troisième et dernier atelier du programme régional de renforcement des capacités en matière de statistiques du tourisme
 - e. Programme OMT/UEMOA de renforcement des capacités en matière de statistiques du tourisme au Bénin
3. Félicite l'OMT pour la publication OMT/AUDA-NEPAD/UEMOA « Livre Blanc : Sécurité et sûreté dans le secteur du tourisme » en trois volumes et en apprécie la mention dans les décisions de la trente-cinquième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine⁴, laquelle « se félicite du Livre blanc sur la sécurité du tourisme en Afrique et demande à l'AUDA-NEPAD et à l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) d'appuyer les États membres dans sa mise en œuvre ». La publication vise à aider les Membres à mieux i) comprendre les liens entre le tourisme, la sécurité, la sûreté et le développement, ii) comprendre les risques pour le secteur du tourisme, en mettant en évidence leurs impacts directs et indirects, en particulier sur la confiance accordée aux acteurs chargés de la sécurité, et iii) préparer et appuyer la formulation d'une stratégie de sécurité pour accroître le niveau de sécurité des activités touristiques, et donc promouvoir le développement socioéconomique ;
 4. Encourage le département régional pour l'Afrique à s'atteler à la redéfinition des priorités actuelles du *Programme d'action de l'OMT pour l'Afrique - Tourisme et croissance inclusive* et à consulter les États membres africains afin de cerner ces nouvelles priorités, et de poursuivre ses activités conformément au programme général de travail de l'OMT ;
 5. Salue l'action de l'OMT et de son département pour l'Afrique d'appui actif à la Guinée pour la relance de son secteur du tourisme, l'établissement d'un code du tourisme et les projets à venir aux côtés d'autres organismes de développement international, et donne acte du soutien apporté ;
 6. Prend note des efforts considérables déployés pour que les Membres restent mobilisés grâce à des réunions virtuelles, des séances d'information et des ateliers de renforcement des capacités d'un niveau avancé dans les grands domaines prioritaires ;
 7. Félicite l'OMT d'avoir été un partenaire de l'organisation du quatrième Sommet d'innovation dans le tourisme de la jeunesse africaine les 26-29 juillet 2022 en Namibie, sous l'impulsion du Membre affilié de l'OMT 'Africa Tourism Partners' (ATP), qui a rassemblé des experts, des start-up africaines, de jeunes entrepreneurs et des acteurs clé ainsi que des mentors, innovateurs, universitaires, bailleurs de fonds du tourisme, partenaires de haut niveau du secteur des voyages et d'industries transversales, pour répondre au besoin de participation des jeunes au tourisme en Afrique. Environ 700 jeunes sont venus de toute l'Afrique assister à la rencontre en présentiel et plus de 1 400 étaient connectés par des moyens virtuels depuis 46 pays d'Afrique, et l'on a enregistré 2 millions de vues mondialement ;
 8. Salue l'initiative de la Namibie et son rôle de leader pour héberger un pôle africain d'innovation dans le tourisme desservant la jeunesse africaine, auquel l'OMT se tient prête à apporter un appui ;
 9. Encourage l'OMT à soutenir l'initiative pilote e-cube qu'il est prévu de lancer en Namibie, et attend avec intérêt la diffusion et la mise en application de cette solution qui permettra de tirer parti des nombreuses possibilités offertes par les énergies renouvelables pour que les destinations touristiques s'approvisionnent en électricité sur un mode durable et propre ;
 10. Encourage activement les États membres à participer à la *Conférence mondiale de l'OMT sur les liens entre le tourisme, la culture et les industries créatives : des voies de redressement et de développement inclusif* à Lagos (Nigéria), les 14-16 novembre 2022. Ce sera une occasion privilégiée d'établir des contacts pour les acteurs de la filière, les praticiens, les fonctionnaires de l'administration et les responsables politiques, afin de débattre des problématiques actuelles et futures ainsi que d'échanger des idées et des informations sur le tourisme, la culture et les industries créatives, et de promouvoir les politiques novatrices pour exploiter le potentiel de symbiose du tourisme culturel et des industries créatives ; ce sera aussi l'occasion d'identifier des pistes à explorer en matière d'investissement et de mobilisation de ressources humaines et financières pour stimuler la reprise ;
 11. Encourage activement les membres africains du Conseil exécutif à participer à la cent dix-septième session du Conseil exécutif de l'OMT à Marrakech (Maroc), les 23-25 novembre 2022 ;
 12. Apprécie le travail constant de plaidoyer pour faire valoir la place centrale du tourisme dans le redémarrage des économies africaines grâce au tourisme, en aidant les Membres à atteindre leurs

⁴ Décision 51 : https://au.int/sites/default/files/decisions/41583-Assembly_AU_Dec_813-838_XXXV_E.pdf

objectifs de communication en utilisant les canaux de l'OMT sur les réseaux sociaux et le bulletin d'information du département régional, en mettant à profit l'innovation et en permettant l'acquisition de compétences numériques, en fournissant des formations et des orientations, et en mettant en place des outils et des mécanismes de promotion de l'investissement ;

13. Appuie ses objectifs de renforcer les relations avec les Membres, de soutenir la coopération transrégionale en Afrique, et de partager et de créer de la valeur pour les membres de l'OMT ;
14. Encourage le département régional à poursuivre ses activités d'appui au programme pour les femmes dans le tourisme (Women in Tourism Programme) parmi les autres Membres et à engager des actions importantes à l'appui de l'autonomisation des femmes dans le secteur du tourisme en Afrique ;
15. Remercie la Directrice régionale et l'équipe du département régional pour l'Afrique de l'ardeur avec laquelle ils se consacrent à leur travail et de leur assistance précieuse aux Membres.

.....

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME GÉNÉRAL DE TRAVAIL 2021-2022
ACTIVITÉS TECHNIQUES
 Point 4.2 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu le rapport présenté par le Gestionnaire du département de la coopération technique de l'OMT sur l'exécution d'activités techniques en Afrique,

1. L'en remercie ;
2. Félicite l'Organisation pour les 20 projets en cours d'exécution actuellement dans 13 pays africains, soit 40 % du total des projets menés à l'échelle mondiale ;
3. Prie instamment les Membres de faire en sorte de resserrer la collaboration et d'identifier, avec les partenaires locaux du développement sur le terrain tels que le PNUD, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et les organismes de coopération au développement, en coordination avec l'OMT, des domaines d'appui au secteur du tourisme dans lesquels préparer et mettre en œuvre des projets touristiques concrets ;
4. Félicite l'OMT pour l'élaboration et l'application du Dispositif d'assistance technique pour la relance du tourisme dans le sillage de la COVID-19 et les demandes ultérieures reçues de la part de Membres africains.

.....

CAF/CR/5 (LXV)

DÉBAT D'ORIENTATION SUR LE REDRESSEMENT DU SECTEUR DU TOURISME EN AFRIQUE
 Point 5 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu la remise en contexte et les indications données par la Directrice du département pour l'Afrique, ainsi que les interventions importantes venant des Membres,

1. Félicite l'Afrique du Sud pour ses perspectives à court terme de redressement telles qu'elles ressortent de son Plan de relance du secteur du tourisme : le marché du tourisme interne a doublé entre janvier et juin 2022 par rapport à la même période en 2021, et le nombre d'arrivées internationales a doublé, atteignant près de 2,5 millions, entre janvier et juin 2022. Tous ces efforts s'inscrivent à l'intérieur du plan de relance du tourisme du pays qui est structuré en trois volets stratégiques : i) protection et renouveau de l'offre, ii) réactivation de la demande, et iii) renforcement et capacités porteuses pour la durabilité à long terme.

Les principaux facteurs porteurs sont les partenariats stratégiques ciblés entre les pouvoirs publics et le secteur privé et le partenariat avec les ministères clés (par exemple, des transports, de l'intérieur) pour améliorer la facilitation des voyages. L'Afrique du Sud appelle de ses vœux une coopération et une collaboration à l'échelon international et compte sur l'OMT pour apporter son appui à un rétablissement complet. L'Afrique du Sud est en train de revoir ses politiques pour instaurer des conditions favorables à l'expansion du secteur, notamment en améliorant l'accessibilité des régions de développement touristique ou de corridors par d'importantes mesures incitatives pour l'investissement. Le problème des changements climatiques reste un défi pour le secteur et les pouvoirs publics travaillent avec des partenaires clés, privés et universitaires, pour traiter un large éventail de questions sur ce thème. Dans la même veine, l'Afrique du Sud a adopté le plan d'application de la politique environnementale dans le tourisme, dont l'objectif est de coordonner et d'harmoniser les politiques autour de la question des changements climatiques. De plus, l'Afrique du Sud a contribué, en tant que membre du G20, aux *Orientations du G20 de Bali visant à renforcer les communautés, microentreprises et PME en tant que vecteurs de la transformation du tourisme : pour une reprise centrée sur la population*, qui aborde aussi les questions liées aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées ;

2. Encourage les Membres à tirer parti des projets transrégionaux, surtout du potentiel qu'ont les parcs nationaux et les aires protégées d'appuyer le tourisme intrarégional, l'ouverture de nouveaux débouchés économiques, l'amélioration des moyens d'existence des populations par-delà les frontières et la conservation de la biodiversité ;
3. Salue les chiffres du redressement du Kenya, d'autant plus eu égard à l'impact qu'a eu la COVID-19 sur son secteur et les résultats. Actuellement, la reprise est de 69 % par rapport à 2019 ; elle devrait être totale d'ici 2023, voire dépasser les chiffres de 2019.
4. Rend hommage au Maroc, où le tourisme a un rôle économique central inclusif, représentant 7,2 % du PIB du pays en 2019 et plus de 600 000 emplois. Depuis janvier 2022, le Maroc a reçu plus de 7 millions d'arrivées, soit 75 % des chiffres de 2019, qui s'expliquent par les campagnes de vaccination engagées sans tarder et la coopération de sa population, les mécanismes de financement mis en place par le Royaume de soutien aux PME du secteur, les campagnes ciblées de marketing et de promotion en direction des marchés internes, de la diaspora et à l'international sur les plateformes de réseaux sociaux, sans oublier récemment l'ouverture complète des frontières. Le transport aérien a également tenu un rôle essentiel, grâce à la compagnie aérienne nationale Royal Air Maroc, et l'accent a été mis fortement sur la qualité des services et la diversification des produits. Cela a été accompagné par des dispositifs d'acquisition de compétences pour les nouveaux emplois dans le secteur du tourisme ;
5. Plaide pour la mise en place de visas de l'Union africaine afin de faciliter les voyages à l'intérieur de l'Afrique et au-delà, et de passeports sanitaires normalisés à l'échelle mondiale en prenant comme référence le pass sanitaire de l'UE pour pouvoir voyager sans tracasseries et d'une manière fluide dans le monde ;
6. Insiste fortement sur le fait que, pour appuyer un redressement efficace du tourisme par le biais de la coopération internationale, il est important que les pays africains occupent la place du pilote, pas du passager, surtout quand des solutions sont apportées de l'extérieur qui sont souvent décalées par rapport aux besoins des États membres africains. La coopération Sud-Sud est importante à cet égard de même que connaître vraiment le contexte local et les besoins exprimés au niveau local, en vue de la cocreation de solutions sur mesure qui vont pouvoir, à terme, être réappropriées et mises en œuvre plus facilement, dans un esprit de partenariat public-privé, par tous les acteurs du tourisme ;
7. Reconnait l'importance des centres d'enseignement et de formation à l'appui des microentreprises et PME et de leurs employés dans le cadre du processus de redressement, car ce sont les plus vulnérables en cas de crise ;
8. Constate l'importance accordée par l'OMT au thème de l'économie bleue sachant que l'on s'attend à ce que le tourisme côtier génère un montant estimé à 100 milliards de dollars de valeur ajoutée d'ici 2030 en Afrique. L'économie bleue est une conception multisectorielle et intégrée de la gestion durable d'un certain nombre d'activités, pour produire un changement socioéconomique et assurer le développement durable. De ce fait, l'économie bleue peut créer des chaînes de valeur, en particulier dans le tourisme, et celles-ci peuvent à leur tour apporter une contribution importante à la transformation structurelle des économies, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et l'amélioration des normes sociales. Les Seychelles ont réussi, en utilisant ce concept, à profiter de financements innovants comme le premier dispositif d'échange dette/nature. Chaque année, des projets inscrits dans une logique de durabilité sont financés grâce à ces accords pionniers innovants liés au développement durable, par l'entremise du fonds fiduciaire seychellois SeyCCAT (Seychelles' Conservation and Climate Adaptation Trust) qui a, par exemple, financé 54 projets en 2021 ;
9. Se félicite du retour d'information de la Sierra Leone concernant les mesures prises face à la pandémie. Le pays a ainsi été parmi les premiers à fermer son aéroport, fort de son expérience de lutte contre de précédentes pandémies, comme celle d'Ébola, citant aussi la mise en place d'une stratégie nationale post-

pandémie établissant un plan de marche pour le relèvement du pays et les secteurs mobilisés. Le Gouvernement a également introduit des filets de protection sociale, avec le paiement de 3 mois de salaire aux hôteliers, des offres de formation, une baisse des charges pour les entreprises avec un allègement des taxes, et la fourniture de devises. Une grande leçon tirée a été la prise en compte de la dimension de l'inclusion dans toutes les stratégies élaborées pendant le processus du redressement et par la suite, pour protéger les plus vulnérables et amortir la perte de moyens d'existence. Un autre enseignement important était de chercher à combler le fossé entre les sexes en aidant les femmes du secteur du tourisme, qui représentent la majorité de la main-d'œuvre (plus de 60 %), mais sont souvent à de plus bas niveaux de qualifications et de rémunération. De plus, la collaboration et les partenariats entre les populations, les institutions et les organisations sont fondamentaux pour la réussite et la prépondérance du tourisme. Une autre leçon clé concerne le rôle des ministres du tourisme dans leurs pays individuellement, qui ont besoin de constituer des réseaux et d'établir une coopération importante avec les autres ministères compétents, pour maîtriser les messages à faire passer et accomplir leur mission. En outre, il convient de s'assurer que le tourisme figure en bonne place dans les programmes d'action nationaux pour le développement et dans les priorités des donateurs en matière de développement de façon à mobiliser des ressources financières indispensables qui ne pourraient pas forcément provenir des budgets nationaux. Un défi à relever est celui de la nécessaire connaissance des cadres juridiques pour la bonne marche du secteur du tourisme. Enfin, l'éducation et la formation sont d'une importance primordiale. Aussi la Sierra Leone a-t-elle créé un Cadre stratégique national pour l'hôtellerie et le tourisme, qui recoupe toutes les chaînes de valeur en termes de formation et bénéficiera du soutien de donateurs locaux ;

10. Salue le redressement des Seychelles, qui ont retrouvé 89 % de leur niveau de 2019, avec des recettes du tourisme par habitant un peu plus élevées qu'en 2019 (200 \$ de plus). Ce fut l'un des premiers pays au monde à rouvrir ses frontières indépendamment du statut vaccinal et parmi les premiers à atteindre l'immunité contre la COVID-19. Dès le début, la stratégie du Gouvernement a été d'abord de porter secours, renforcer la résilience au sein de la population et enclencher la reprise économique. La réouverture des frontières a été un risque calculé, sur la base de constantes mises à jour concernant les mesures et de recommandations régulières, conjuguées à l'introduction d'un système électronique pour le passage de la frontière afin de faciliter les autorisations de voyage. La communication a été un vecteur clé de cette approche du relèvement du secteur, de même que le marketing numérique et l'utilisation des données, avec une forte dépendance à l'égard des données de veille économique (*marketing intelligence*) pendant la pandémie de COVID et comme jamais auparavant, car les tendances et les modalités de réservation changent et il était indispensable d'avoir cette information venant des futurs et nouveaux voyageurs. Un autre axe de travail a été de répondre au besoin de créer de nouveaux débouchés, d'établir des relations et d'accroître la connectivité aérienne. Dans la nouvelle conception d'un tourisme à forte valeur et à faible impact, les nombres sont importants mais aussi les recettes. Une politique très volontariste de diversification des produits a été engagée, le plus facile étant de développer le tourisme communautaire, tout en faisant porter l'effort sur l'excellence du service (récompensée par un prix) pour étoffer la proposition de valeur et en menant aussi de front une stratégie en matière de ressources humaines dans le tourisme ;
11. Donne acte du niveau de préparation aux situations d'urgence et des mécanismes pour parer aux imprévus observés en Guinée pendant la pandémie, étant donné que ce pays a acquis une très grande expérience pratique de la lutte contre les épidémies de santé publique comme celle d'Ébola. En plus de mesures comme les tests PCR obligatoires requis avant le départ mais aussi demandés à l'arrivée, le Gouvernement a fourni des aides économiques à la plupart des acteurs privés de la filière tourisme (agences de voyages et hôtels), par exemple en réglant toutes les factures d'hôtel dues par le gouvernement pour assurer une certaine résilience. La crise a mis au jour des éléments catalyseurs du développement du tourisme comme le sont l'importance et l'intérêt de la demande interne, le renforcement des mécanismes de concertation parmi les acteurs de la chaîne de valeur vu le nombre de plaintes déposées pendant la pandémie, la hausse des investissements dans l'écotourisme plutôt qu'en milieu urbain, et la diversification de l'offre touristique. Ces conclusions se sont traduites par différentes mesures, par exemple i) la mise en valeur de sites naturels, ii) la transformation du conseil du tourisme d'entité publique autonome en société par actions avec de fortes injections de fonds pour soutenir d'importants investissements dans le secteur, iii) la promotion et la remise en état de sites historiques, iv) l'organisation de la prochaine Biennale de percussions, qui est un produit touristique majeur, et) la stratégie relative aux industries culturelles et créatives en cours de préparation. L'une des grandes recommandations émises par la Guinée est que le département régional se concentre sur la coopération technique dans le domaine de l'éducation, en particulier pour ce qui a trait à l'acquisition de compétences, la transformation numérique et les moyens d'aider les collectivités locales décentralisées à mettre en œuvre des projets touristiques ;
12. Note les enseignements tirés par la Commission de la CEDEAO, composée de 15 États membres d'Afrique de l'Ouest, en particulier que la pandémie a mis en évidence la forte dépendance à l'égard des marchés émetteurs traditionnels, deuxièmement qu'elle a eu un lourd impact sur les économies rurales à cause du manque de tourisme, qui était pour beaucoup une bouffée d'oxygène leur permettant de vendre de l'artisanat local, et qu'elle a révélé l'insuffisance des mécanismes de financement. La CEDEAO a, de ce

fait, mis en place une stratégie en faveur de la résilience pour soutenir et développer le tourisme interne et intrarégional par des produits structurés dans un marché qui représente 300 millions de personnes, dont 175 millions d'actifs, de sorte que cette zone économique pourrait très bien constituer, en soi, un marché important. Aussi la Commission de la CEDEAO est-elle en train de conduire sur le terrain la première étude du genre jamais réalisée pour analyser tous les grands circuits touristiques intrarégionaux potentiels qui pourraient être développés avec différents modes de transport, en vue de les présenter visuellement en 2023. Un autre projet majeur en cours d'exécution est l'harmonisation du classement hôtelier parmi les agents économiques. Les textes juridiques ont été formulés au niveau des experts parallèlement au document instituant le mécanisme régional de contrôle qui accompagnera le processus de classement hôtelier numérique permettant aux établissements locaux de bénéficier, en plus de leur classement national, d'un label de la CEDEAO. Le processus tout entier devrait être prêt d'ici 2023.

CAF/CR/6 (LXV)

MEMBRES AFFILIÉS DE L'OMT : ACTUALITÉ RÉCENTE, RÉFORMES ET FUTURES PERSPECTIVES

Point 6 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu le rapport de Facility Concept, Membre affilié africain de l'OMT et membre du Conseil des Membres affiliés,

- Signalant la disparité en termes de représentation régionale des Membres affiliés, l'Afrique ne comptant que 4 % environ du total,
 - Rappelant les avantages d'une augmentation des adhésions pour contribuer au développement du tourisme en Afrique, renforcer les compétences grâce à diverses initiatives de l'OMT, constituer des réseaux d'entreprises à l'aide de la plateforme AM Connect et se tenir en permanence au fait de l'actualité la plus récente en ce qui concerne les tendances mondiales du tourisme,
 - Rappelant que le collectif des Membres affiliés de l'OMT continue de renforcer sa présence en Afrique, le Comité des questions relatives au collectif des Membres affiliés, dont la création répond à l'impérieuse nécessité d'avoir un instrument de promotion de la coopération public-privé dans le tourisme, et qui a tenu sa première réunion le 26 mai 2022, a parmi ses membres un Membre africain : la Côte d'Ivoire, qui a été élue à la vice-présidence,
 - Rappelant que l'OMT facilitera la participation des Membres affiliés aux grandes conférences et rencontres se tenant dans la région, notamment la Conférence mondiale de l'OMT sur les liens entre le tourisme, la culture et les industries créatives : des voies de redressement et de développement inclusif, laquelle aura lieu à Lagos (Nigéria), du 14 au 16 novembre 2022,
 - Intensifiant la participation des Membres affiliés de la région aux projets et aux activités de l'OMT dans des domaines tels que la gastronomie, l'audiovisuel et le tourisme sportif, et aussi au format 'AM Corner',
 - Faisant un travail de promotion du collectif des Membres affiliés en Afrique et de communication constante avec les Membres affiliés de la région, le département des Membres affiliés continuera de mener des campagnes promotionnelles dans les États membres sous-représentés, pour accroître leur représentation au sein du réseau des Membres affiliés. Ce sera fait en s'appuyant sur l'expertise des Membres affiliés existants qui sont les mieux placés pour présenter leur expérience de membre de l'OMT,
 - Dans le but de mieux intégrer les Membres affiliés au travail de l'OMT, notamment ceux d'Afrique, le département des Membres affiliés propose un nouveau modèle de réunion virtuelle : UNWTO Briefing for Affiliate Members. Ce sont des séances d'information exclusivement pour les Membres affiliés, afin de leur donner directement un aperçu des grands événements à venir de l'OMT et des différentes formules proposées pour y participer,
1. Réitère ses félicitations pour les grandes réformes qui ont été engagées et menées à bien en ce qui concerne le cadre juridique des Membres affiliés ;

2. Félicite la Côte d'Ivoire pour son élection à la vice-présidence du Comité des questions relatives au collectif des Membres affiliés et Facility Concept comme membre du Conseil des Membres affiliés ;
3. Encourage les États membres, en coordination avec le département des Membres affiliés, à être plus actifs pour faire connaître le collectif des Membres affiliés et attirer un plus grand nombre d'acteurs privés africains du tourisme dans le réseau, pour y renforcer leur présence et partager et diffuser à l'échelon infrarégional les meilleures pratiques africaines dans le secteur du tourisme.

CAF/CR/7 (LXV)

**LIEU DE LA SOIXANTE-SIXIÈME RÉUNION
DE LA COMMISSION DE L'OMT POUR L'AFRIQUE**
Point 7 de l'ordre du jour

La Commission,

Ayant entendu le rapport du Président sur le consensus ayant été trouvé,

Se réjouit au plus haut point et accepte l'invitation des autorités de **la République de Maurice de tenir sa soixante-sixième réunion à Maurice en 2023**, à une date qui sera fixée d'un commun accord par le secrétariat de l'OMT et les autorités du pays ;

Se félicite également de la décision de tenir sa **soixante-septième réunion en 2024 en Algérie** et félicite le pays de proposer d'accueillir cette grande réunion.

CAF/CR/8 (LXV)

AUTRES QUESTIONS
Point 8 de l'ordre du jour

La Commission

Se félicite de l'organisation en Algérie du premier Forum sur la formation touristique en Afrique en 2023, avec les ministères du tourisme et les ministères de l'éducation, des écoles de commerce et des institutions privées du tourisme en vue de planifier l'avenir de l'enseignement du tourisme en Afrique.

REMERCIEMENTS AU PAYS HÔTE

La Commission

Exprime sa plus profonde gratitude au Ministère des ressources naturelles et du tourisme de la République-Unie de Tanzanie pour son remarquable sens de l'hospitalité pendant toute la durée de la soixante-cinquième réunion de la Commission et du Forum « Renforcer la résilience du tourisme en Afrique pour un développement socioéconomique inclusif » à Arusha, en République-Unie de Tanzanie, du 5 au 7 octobre 2022.

LISTE DES PARTICIPANTS